

PRONLEROY



ATELIER CRÉATIF NOËL

Salle de la Mairie



Samedi
4
Décembre
14h30

Port du Masque **OBLIGATOIRE** pour les adultes et les enfants de plus de 12 ans

PRÉVISIONS DE TRAVAUX

NE PAS OUBLIER!

Il est nécessaire d'en effectuer la demande pour être en conformité avec les règles d'urbanisme.

Vous trouverez sur le site de la Commune (pronleroy.com) à la rubrique : URBANISME tous les liens pour accéder aux formulaires de type **CERFA** nécessaires suivants vos types de travaux qui seront ensuite à déposer en Mairie pour enregistrement.

- Le conseil municipal
- Démarches administratives
- **Urbanisme**
- Déchets ménagers
- Nos parutions
- L'accueil
- Elections
- Location de la salle
- Analyse de l'Eau
- **PLAN D'ALERTE et URGENCE**

Urbanisme

Urbanisme
DEMANDE DE PERMIS ET AUTRES AUTORISATIONS D'URBANISME

Urbanisme
DEMANDE DE.... PERMIS DE CONSTRUIRE

Urbanisme
DECLARATION DE TRAVAUX... (DP)

Urbanisme
Le règlement des Zones Urbaines, Agricoles et Naturelles

Urbanisme
Plan de découpage en zones

Lettre d'infos Site : www.pronleroy.com



2021
DECEMBRE

PERMANENCES

149 mairiedepronleroy@gmail.com Tél: 03 44 51 74 03 Mardi 17h à 18h / Mercredi 11h à 12h

Permanence des ÉLUS

Judi 2 Décembre

17h à 18h

FERMETURE MAIRIE
du 23 Décembre au 3 Janvier



MAIRIE INFORMATION MAIRIE

A compter du **2 Décembre**

Le secrétariat sera assuré par **LESLIE PELLEIEUX**

L'Accueil Public aura lieu le : **Mardi de 17h à 18h et Jeudi de 11h à 12h**

Les permanences téléphoniques :
Les Mardis et Jedis de 9h à 12h et de 13h à 17h




AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE ENVIRONNEMENTALE

EXPLOITATION DU PARC ÉOLIEN DE NOROY COMMUNE DE NOROY

Par arrêté préfectoral de la Préfète de l'Oise, il est prescrit une enquête publique environnementale

du Jeudi 25 Novembre 2021 au Lundi 27 Décembre 2021 inclus,

sur le projet déposé par la société PARC ÉOLIEN DE NOROY pour l'implantation
sur la commune de NOROY.

Ce projet prévoit l'installation de 5 Éoliennes d'une puissance unitaire de 5 MW
pour une hauteur en bout de pale de 170m

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra formuler ses observations et propositions :

- sur le registre mis à disposition par Mr le Commissaire-enquêteur le jour de l'ouverture de l'enquête publique dans la mairie de Noroy, siège de l'enquête publique,
- Par voie postale à l'adresse de la mairie de Noroy, à l'attention du commissaire enquêteur,
- Par courriel, en précisant dans l'objet du courrier « Enquête publique Parc Éolien de Noroy » : enquete-publique-2762@registre-dema
- Sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/2762>

Les observations faites sur le registre et par voie postale, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont consultables sur le site internet des services de l'État dans l'Oise.

www.oise.gouv.fr/politiques-publiques/environnement/les-installations-classees/par-enquetes-publiques

Le rayon d'affichage de cette enquête est de 6 km autour de Noroy.

Pronleroy fait parti des trente communes concernées.

Etant toujours en risque sanitaire, et aussi pour vous éviter les attentes, nous avons mis l'ensemble du dossier sur le site de la commune.

Vous pourrez ainsi consulter l'ensemble de l'étude déposé par la société VALECO
(art.L123-12 , R 123-10)

www.pronleroy.com dans la rubrique :

« Enquête publique Parc éolien de Noroy »

